



Et si on essayait la dissuasion civile ?

Contrairement à la doctrine officielle, ce n'est pas la « dissuasion nucléaire » qui a évité un affrontement entre l'Est et l'Ouest pendant la guerre froide. D'ailleurs les tenants de cette thèse ne la justifient par aucun fait probant.

De nombreuses données historiques montrent que c'est la dissuasion civile et la défense civile, aussi bien dans les pays du bloc de l'Est que dans les pays de l'Ouest, qui ont empêché une nouvelle guerre en Europe, les armes nucléaires ont au contraire créé un risque supplémentaire en provoquant des tensions qui auraient pu dégénérer.

Dès la fin des années 1960 la perception en était possible. « On dit parfois que c'est la bombe atomique qui empêcha les Russes de submerger l'Europe dans les années qui suivirent la Deuxième Guerre mondiale — écrivait l'historien militaire Basil Liddell Hart¹. Cet argument ne me convainc pas. En 1946-1947, quand les Américains démobilisèrent et pendant plusieurs années encore, les Russes auraient pu envahir l'Europe s'ils l'avaient voulu. Si l'on met de côté les armes atomiques, ils avaient une force militaire très supérieure et l'on doit se rappeler que les États-Unis, à cette époque, avaient relativement peu de bombes atomiques. (...) Ce qui dissuada les Russes ce fut l'idée que leurs troupes allaient se mêler à la population occidentale. (...) Ils déployaient de grands efforts pour empêcher qu'à notre contact les soldats de l'armée soviétique ne perçoivent le contraste entre les conditions de vie à l'Est et à l'Ouest. »

Les événements historiques de cette période et ceux qui ont suivi appuient totalement cette thèse. Les Soviétiques devaient affronter de nombreux problèmes dans leur zone d'influence. La première grande crise se passe en 1956 avec les événements de Budapest. En répression d'une grande manifestation d'étudiants et d'écrivains suivie par une foule importante, les Soviétiques envoient les chars ! La situation s'est encore dégradée en Tchécoslovaquie en 1968 lors des événements du « printemps de Prague ». L'intervention des troupes du Pacte de Varsovie interrompit toutes les réformes.

Les événements qui ont précipité la conscience de l'impossibilité soviétique à dominer les pays de l'Est sont certainement ceux de Pologne avec la naissance du syndicat Solidarnosc. La construction d'un mouvement structuré soutenu par de nombreuses composantes de la société a permis dans les années 1980 de réaliser que la dissuasion civile était d'une grande efficacité face à un pouvoir totalitaire.

Il a fallu attendre encore dix ans pour que l'URSS s'écroule d'elle-même.

Les coopérations développées dans les pays d'Europe de l'Ouest, avec les rapprochements économiques tout d'abord puis politiques ensuite avec la création de l'Union européenne, ont agi comme une force de dissuasion civile très efficace pour empêcher tout projet de guerre déclenchée par l'URSS. Un pays qui n'arrive pas à pacifier sa zone d'influence est incapable d'imaginer d'autres conquêtes sinon à précipiter la crise qu'il doit affronter.

La « dissuasion civile » a fait l'objet d'une étude² financée par la Fondation pour les études de défense nationale en 1985. La « dissuasion civile » prépare une société à être ingérable par un occupant. Elle est de ce fait plus crédible que la dissuasion nucléaire, car en cas d'échec, la dissuasion nucléaire n'est pas un outil de défense alors que la dissuasion civile le devient automatiquement. « L'axe central d'une stratégie de résistance non-violente est l'organisation du refus de collaboration. » La gravité des risques encourus par l'agresseur n'est plus le critère de décision, mais le critère devient la nullité des profits espérés. L'avantage de préparer une telle dissuasion civile est que toute la société est concernée par la défense alors qu'avec une dissuasion de type militaire, la société reste à l'écart et qu'en cas d'échec elle se trouve dans une totale impréparation pour faire face à la situation d'occupation.

La dissuasion nucléaire étant totalement absurde, est-il imaginable que nos responsables politiques se posent réellement le problème de nos outils de défense et de dissuasion ? Et que tous les pays européens signent le Traité d'interdiction des armes nucléaires pour ouvrir un nouvel espace de confiance et non de méfiance avec notre voisin la Russie ?

Dans les relations internationales, la confiance doit être associée à un régime de vérification et de suivi. Il ne suffit pas « d'interdire la guerre » comme dans le Pacte de Briand-Kellogg, mais de se rencontrer régulièrement pour faire le point sur le régime d'interdiction comme cela est justement prévu dans le Traité d'interdiction des armes nucléaires.

Dominique Lalanne

1) « Lessons from resistance movements » dans *Strategy of Civilian Defence*, éditions Adam Roberts, Faber and Faber, Londres 1967, p. 208.

2) *La dissuasion civile*, Christian Mellon, Jean-Marie Muller, Jacques Semelin, éditions de la Fondation pour les études de défense nationale (1985).

ACTION

Et si nous participions au grand débat national ?

Sans être dupe des limites de l'exercice présidentiel, il nous paraît important de se saisir de cette occasion pour exprimer notre refus de l'arme nucléaire et des dépenses inutiles qu'elle engendre.

Montant des impôts et dépenses publiques, organisation de l'État, transition écologique et exercice de la démocratie et citoyenneté, tels sont les quatre thèmes retenus pour le grand débat national qui doit se dérouler jusqu'au 15 mars prochain.

« Pour moi, il n'y a pas de questions interdites » affirme le président Macron dans sa Lettre aux Français¹. Mais bien qu'affirmant « n'accepter aucune forme de violence » et vouloir que « les espérances dominent les peurs (...) que nous nous reposions ensemble les grandes questions de notre avenir » le rôle de l'armée, son coût, son impact — et, par voie de conséquence, la menace que fait peser la dissuasion nucléaire — sont nommément absents du débat proposé.

Toutefois, parmi les questions soumises au débat par Emmanuel Macron, plusieurs d'entre elles permettent facilement d'introduire nos revendications... Alors même si la question n'est pas directement posée, n'hésitons pas à intervenir...

Par exemple, à propos des dépenses publiques, le président nous interroge sur : « Quelles sont les économies qui vous semblent prioritaires à faire ? Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ? » C'est l'occasion de revenir sur la décision prise de renouvellement de l'arsenal nucléaire et des 37 milliards d'euros prévus pour cela entre 2019 et 2025... Certes, l'arrêt avec le démantèlement, la gestion des matières radioactives et des déchets auront un coût, mais une large partie de ces 5 à 6 milliards d'euros consacrés chaque année à la bombe, serait bien plus utile ailleurs...

Sur la question de l'organisation de l'État, il y a de quoi dire également en réponse aux questions du président : « Comment voudriez-vous que l'État soit organisé et comment peut-il améliorer son action ? »

En premier lieu, nous pouvons proposer de changer de paradigme en ne menaçant plus avec une force nucléaire, mais en développant une véritable coopération internationale solidaire. D'autre part, la dissuasion nucléaire est un exemple frappant de sujet quasiment tabou, car les débats organisés le sont... entre partisans de l'arme nucléaire ! Les associations opposées à cette forme suicidaire de sécurité sont quasi systématiquement écartées des auditions et rencontres qui ont lieu dans les assemblées et commissions parlementaires.

Pour « redonner plus de force à la démocratie et la citoyenneté », le référendum pourrait être une solution pour obliger le pouvoir à prendre en compte les questions qu'il refuse d'aborder. En effet, nous pensons que sur des sujets importants comme un traité international, le peuple doit pouvoir donner son avis, mais à la condition qu'un débat sincère et équilibré soit organisé en préalable. C'est pourquoi il faut demander l'égalité d'expression entre groupes pour et contre l'arme nucléaire. Ensuite, le problème est d'éviter les questions ambiguës qui permettent à l'État de contourner la volonté populaire...

D'autres axes de contribution² au débat sont possibles comme par exemple le refus du nucléaire qui n'est qu'une fausse réponse à la transition écologique. L'important est que nous soyons nombreux à intervenir pour demander que la France s'engage dans le processus d'interdiction de ses armes nucléaires dans le cadre du Traité d'interdiction adopté en 2017 par 122 pays à l'ONU et qui va normalement entrer en vigueur cette année...

Patrice Bouveret, Dominique Lalanne et Laurent Lintanf

1) Disponible sur : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/01/13/lettre-aux-francais>
2) Pour déposer une contribution écrite, cf. <https://granddebat.fr/>

PARTICIPEZ AUX VIGIES...

devant le ministère des Armées, Paris

Prochaines dates : **vendredi 1^{er} mars**
et **vendredi 5 avril** :

- de 8h à 9h, rendez-vous à la station Balard du tram ;
- de 12 h à 13 h, rendez-vous à la station Balard du tram ;
- de 16 h à 17 h, entrée du métro Balard.

Les personnes qui peuvent venir sont invitées à informer en amont :

marie-claude.thibaud@wanadoo.fr
ou **06 71 60 05 46**



à Saint-Michel, Paris

Prochaines dates des vigies organisées place Saint-Michel devant la fontaine, de 16h30 à 18h00, les mercredi : **13 et 27 février** et **13 et 27 mars**.

Les personnes qui peuvent venir sont invitées à informer en amont :

thierry.duvernoy1963@hotmail.fr
ou **06 87 30 31 69** (de préférence par SMS).



à Jussieu, Paris

Cette vigie vise à toucher en majorité des jeunes et des étudiants.

Les prochaines vigies auront lieu de 16h30 à 18h30 les jeudi : **14 février**, **14 et 28 mars**.

Les personnes qui souhaitent participer sont invitées à prendre contact avec :

thierry.duvernoy1963@hotmail.fr
ou **06 87 30 31 69** (de préférence par SMS).



à Bordeaux

Une nouvelle vigie a démarré devant le quartier général de la région militaire, 29 rue Vital Carles, à l'initiative du collectif Tchernoblaye. Prochaines vigies :

- mercredi **20 février** de 17h à 19h ;
- mercredi **20 mars** de 17h à 19h ;

Les personnes qui souhaitent participer sont invitées à prendre contact avec :

mimosagironde@gmail.com
ou **06 62 63 94 60** (de préférence par SMS).

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.abolitiondesarmesnucleaires.org

Abolition est la lettre d'information gratuite publiée par l'association « Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance », née de la fusion en 2016 de la Maison de Vigilance et du collectif Armes nucléaires STOP.

Pour la recevoir, envoyer une demande à : abolitiondesarmesnucleaires@orange.fr ou par courrier : 21 ter rue Voltaire, 75011 Paris

Soutien financier par chèque ou virement, IBAN : FR76 4255 9000 6941 0200 3405 334

Directeur de publication : Catherine Pavlovsky • ISSN 2554-3407 • Mise en page et impression par nos soins • Dépôt légal à parution • février 2019